

**PRESES**

**SIONS**

**ET**

**IM**

**PACTS**

**MERS CELTIQUES**

# PRESSIONS ET IMPACTS

## MERS CELTIQUES

JUIN 2012

# PRESSIONS CHIMIQUES ET IMPACTS ASSOCIÉS

## Introduction de radionucléides

### Introduction de radionucléides dans le milieu marin et impacts

Équipe de coordination  
DCSMM (AAMP).



# **Le milieu marin est exposé à des radiations provenant aussi bien de sources naturelles que de sources artificielles.**

Des radionucléides sont présents à l'état naturel, résultant de la dégradation des minéraux dans la croûte terrestre et de l'action des rayons cosmiques. Certaines activités humaines engendrent des niveaux élevés de ces radionucléides présents à l'état naturel, tels que ceux rejetés par les installations pétrolières et gazières offshore et par l'industrie des engrais à base de phosphates.

D'autres radionucléides, de synthèse ceux-ci, sont rejetés dans le milieu marin ; ils proviennent de diverses activités humaines actuelles et passées :

- exploitation des centrales nucléaires et des usines de retraitement nucléaire ;
- anciens essais nucléaires dans l'atmosphère ;
- retombées de l'accident de Tchernobyl de 1986 ;
- anciens sites d'immersion de déchets nucléaires ou sous-marins nucléaires coulés ;
- activités médicales, p. ex. radiothérapie, radiologie.

Les sédiments estuariens et marins qui ont accumulé des radionucléides durant de longues périodes peuvent représenter une source supplémentaire de contamination

longtemps après l'arrêt des rejets provenant de sources ponctuelles.

Les États parties contractantes de la convention OSPAR s'efforcent, dans le cadre de la Stratégie substances radioactives, de réduire les apports et les niveaux de radionucléides afin de protéger le milieu marin et ses usagers.

La partie française de la sous-région marine mers celtiques est éloignée des sources de contamination en radionucléides. Ainsi, les teneurs environnementales en radionucléides peuvent être considérées comme négligeables, de même que les impacts sur l'homme et le milieu vivant.

D'autre part, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) ne dispose d'aucun site de surveillance de la radioactivité dans l'environnement au sein de la sous-région marine.